

Article

« L'autonomisation de la littérature : sa taxinomie, ses seuils, sa sémiotique »

Joseph Melançon

Études littéraires, vol. 20, n° 1, 1987, p. 17-43.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/500786ar>

DOI: 10.7202/500786ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

L'AUTONOMISATION DE LA LITTÉRATURE : SA TAXINOMIE, SES SEUILS, SA SÉMIOTIQUE

joseph melançon

Abstract: *Literature, by definition, discriminates between types of writing. In doing so, it establishes a taxonomy or classification according to certain criteria, so that it becomes in a sense the object of its own classification. This "autonomy" of the literary work acts as restrictions on its own validity, corresponding to what Foucault calls the various thresholds (seuils) of its discursive field. These thresholds being as it were distinct structures, it is possible to describe qualitatively the "process of autonomization" that literature has undergone. Since what is involved is a value of exchange rather than of usage, C. S. Peirce's semiotics are adequate to account for it.*

Si la littérature doit signifier quelque chose, ce ne peut être que sa propre clôture, « ce par quoi précisément elle s'impose comme littérature », écrivait Roland Barthes¹. Autrement, tout texte serait littéraire. Il en va de son existence de démarquer, d'exclure, de se clôturer. En définitive, il n'y a de littérature qu'autonome. Il faudrait plutôt dire « autonomisée » car son autonomie résulte d'une opération de découpage dans une masse de biens symboliques en étroite dépendance, tant au point de vue de leur production qu'à celui de leur consommation. C'est pourquoi il faut penser la littérature en ce qu'elle fait et non en ce qu'elle est ou prétend être. Elle cherchera toujours à

se présenter comme un donné (corpus d'œuvres) car son mode d'existence est idéologique, comme l'a montré Jacques Dubois², alors qu'elle est un construit (une sélection) qui a ses propres normes d'évaluation. Parallèlement à son affranchissement de diverses tutelles (économique, sociologique, culturelle ou cléricale) qui ont été étudiées, particulièrement par Pierre Bourdieu et Jacques Dubois, le champ littéraire cherche à se déterminer et à s'affranchir de l'intérieur. L'autonomisation, en quelque sorte, est aussi le résultat d'un certain nombre de restrictions dont les critères sont dans la littérature elle-même, entendue comme formation discursive. C'est cette dimension, en tout cas, que nous voudrions décrire, sans renier les autres, en postulant que la littérature est un effet de frontière.

Le rôle de la frontière, toutefois, est autant de créer une extériorité que de délimiter un espace. Cette extériorité est contractuelle, même si, géographiquement, les frontières peuvent correspondre à des limites naturelles, tels les rivières ou les reliefs, ou à des différenciations culturelles : la langue, les mœurs, le régime politique. Les frontières représentent *réellement* quelque chose sans représenter quelque chose de *réel*³. L'enjeu de la littérature est sans doute de maintenir une telle ambiguïté sur la réalité de ses frontières et de susciter une méprise sur son existence, en équilibre entre une existence instaurée et une existence empirique. Ou elle dissimule sa constitution dans un postulat d'évidence que lui fournit l'idéologie — et la littérature est donnée à *reconnaître* au même titre que d'autres concepts (peuple, pays, nation, culture) investis dans des *habitus* discursifs ; ou elle se laisse connaître comme d'autres objets empiriques — et la littérature est renvoyée à ses dépendances (sociologiques, économiques, épistémologiques) qui annulent son autonomie.

En somme, constatait Robert Escarpit, quand on parle littérature et par quelque côté qu'on aborde le problème, on est conduit soit à accepter sans discussion un donné préexistant — système de valeurs ou anthologie — [...] soit à tenter une rationalisation extérieure à la littérature elle-même, qui dissout les frontières du littéraire et du non littéraire et fait disparaître l'objet même qu'on prétend étudier⁴.

Mais il faut compter avec cette ambiguïté qui est révélatrice précisément du statut particulier de la littérature.

Le statut taxinomique de la littérature

Comme « donné préexistant », de type axiologique⁵ ou anthologique, la littérature n'en est pas moins un objet construit, mais ailleurs, dans un acte de « distinction », logiquement repérable. Comme objet de « rationalisation », par contre, elle laisse voir empiriquement ses exclusions ainsi que la nature de ses restrictions autonomisantes. D'une façon comme de l'autre, du reste, la littérature effectue ainsi un travail taxinomique et c'est en « classant » qu'elle se classe elle-même. Elle acquiert son autonomie en autonomisant son champ, par des procédures propres de différenciation. Pour décrire la taxinomie (pratique de classification) qu'effectue l'autonomisation de la littérature, il faut examiner attentivement les restrictions qui la fondent et qui circonscrivent ce « champ de production restreinte » dont parle abondamment Pierre Bourdieu dans « Le marché des biens symboliques »⁶. Si la littérature se définit par l'autonomisation de son champ (sa clôture), on peut dire que la littérature elle-même est taxinomique.

Les restrictions taxinomiques autonomisantes

« L'objet littéraire est une étrange toupie qui n'existe qu'en mouvement » disait Jean-Paul Sartre⁷. Ce mouvement, toutefois, implique bien autre chose que la lecture, que « l'effort conjugué de l'auteur et du lecteur »⁸. Il implique un réseau de rapports d'intérêts, de tout genre. Ce qu'on fait de la littérature n'est pas nécessairement littéraire. Il y a d'abord tout l'appareil d'édition qui considère les discours littéraires comme des énoncés à imprimer, à mettre en livre et à vendre. Il y a ensuite les diffuseurs et les distributeurs qui en font des objets de promotion et de publicité. Il y a enfin les libraires et les bibliothécaires qui les exhibent, les répertorient et les rangent. Tous ces traitements apparaissent réductivistes, bien sûr, mais ils contribuent déjà à restreindre le champ littéraire. La littérature a ses rayons propres dans les bibliothèques, ses librairies spécialisées, ses collections chez l'éditeur et ses agents de promotion dans les media. Ces premiers « mouvements », de l'ordre de la consommation, doivent être analysés et les données d'analyse sont aujourd'hui assez bien répertoriées⁹. Toutefois, nous voudrions examiner plutôt les

restrictions qui concernent plus particulièrement la *valeur littéraire* car celle-ci semble émarger à la littérature elle-même et à ses appareils de légitimité, didactiques, médiatiques ou culturels¹⁰.

La fonction taxinomique de la littérature, en effet, est aussi fondamentale que la création littéraire qui l'alimente. La littérature ne fait pas que reconnaître la valeur littéraire ; elle la crée. En cela, la littérature est une discipline tout à fait distincte de l'histoire, bien qu'elle s'en réclame.

L'histoire, comme le signalait encore Robert Escarpit, n'a pas « le pouvoir d'éliminer ou d'ignorer tel événement ou telle donnée, leur réalité objective étant reconnue, sous prétexte que "ce n'est pas de l'histoire" »¹¹ ; l'éditeur, le critique ou le professeur a, au contraire, tout pouvoir de décider qu'un texte est littéraire et un autre pas, qu'il a une existence pour la littérature ou non. Ce n'est pas la matière (le corpus d'œuvres) qui se détermine elle-même, mais le jugement de valeur littéraire qui l'introduit à l'intérieur de son champ clôturé. Le corpus est l'effet d'une sélection, non sa cause. Quel que soit le bien fondé de cette sélection, que nous avons décrit ailleurs sous son aspect didactique¹², son instance a ce pouvoir souverain de déterminer elle-même les faits qu'elle doit prendre en considération. Qui plus est, elle peut créer le fait littéraire, rien de moins. Les histoires littéraires en sont témoins. De là le paradoxe fondamental qui ne cesse de piéger la création littéraire : ce n'est pas en écrivant qu'on devient écrivain. Certains le sont devenus sans l'avoir recherché, comme Pascal, Bossuet, Fourier ou Lamennais ; d'autres l'ont recherché sans l'obtenir, tel Bensérade, Chaulieu, Becque ou Dabit.

La mise à part que la littérature réalise est déjà marquée, au demeurant, dans le langage. On y trouve, comme valeurs sémantiques, des distinctions formelles entre « rédacteur » et « écrivain », « rédaction » et « écriture », « texte » et « œuvre », « structure » et « genre littéraire », « sujet » et « thème », « intention » et « signification », « connaissance » et « ravissement », « savoir » et « goût », « élégance » et « art ». Ces écarts lexématiques, dont la liste n'est pas exhaustive, répercutent deux paradigmes conceptuels qui décomposent une même activité de composition, mais selon deux modalités distinctes d'évaluation. Leur parallélisme met en relief deux

ordres de désignation dont l'un a trait à « la production textuelle » et l'autre à « la consécration littéraire ».

PRODUCTION	CONSÉCRATION
rédacteur	écrivain
rédaction	écriture
texte	œuvre
structure	genre
sujet	thème
intention	signification
connaissance	ravisement
savoir	goût
élégance	art

Le paradigme de la « production textuelle » retient tous les prédicats constitutifs de l'acte élémentaire de composition. C'est pourquoi chacun des prédicats peut trouver sa place dans le schéma de la communication écrite. Le texte est un discours élaboré par une rédaction sur un sujet de connaissance selon une structure intentionnelle qui veut communiquer une information à un lecteur, dans un langage qui peut atteindre l'élégance. Sa fonctionnalité est transitive et elle n'implique aucune restriction autonomisante. *L'acte de composition est épistémique et il n'obéit qu'au principe de consistance.*

Le paradigme de la « consécration littéraire », par contre, retient les caractéristiques de l'*acte de distinction* qui effectue une mise en littérature d'un certain nombre de textes, reconnus appropriés. Il n'y a plus que des œuvres avec des thèmes et des significations *sui generis* qui procurent un plaisir esthétique par l'art de l'écriture. *L'acte de distinction est taxinomique et il n'obéit qu'au principe de pertinence.*

La frontière qui sépare ces deux paradigmes existe réellement dans le langage. Il reste à savoir si elle correspond à quelque chose de réel. Il faut avouer qu'il arrive le plus souvent que les œuvres jugées pertinentes soient également consistantes. Mais il faut et il suffit que l'une ou l'autre soit consistante sans être pertinente, ou vice-versa, pour que la frontière corresponde à une certaine réalité. Rimbaud n'aurait peut-être été qu'un présumé trafiquant d'esclaves sans

Claudel et Breton qui ont vu une pertinence littéraire dans ses hallucinations qui transgressent tous les codes. *La Scouine*¹³ n'aurait sans doute été que le divertissement d'un chroniqueur sportif sans l'*Anthologie* de Gérard Bessette, quelque quarante-deux ans plus tard. Ces exemples montrent que la valeur littéraire n'est pas parasitaire. Elle ne tire pas son existence de la production textuelle elle-même, mais de la valeur ajoutée qui ne peut exister, il est vrai, sans elle. Il faut lire à ce propos l'étude d'André Marquis sur le sort littéraire de six auteurs québécois : « Les fluctuations du capital symbolique » dans *Le spectacle de la littérature. Les aléas et les avatars de l'institution*¹⁴. Combien de textes de fiction circulent et connaissent des succès de librairie sans être reconnus « littéraires » ! Les pratiques classantes agissent au niveau des valeurs d'échange et ressortissent à la littérature, non à la lecture. Elles ont un effet réel de frontière en déclassant tout ce qui leur est étranger. C'est pourquoi les « productions déclassées », appelées aussi « littérature de masse », dont parle Claude Lafarge¹⁵, confortent, par leur position frontalière, l'existence réelle d'une extériorité, mais à l'intérieur du champ culturel. Si les deux sphères de production qu'a décrites Pierre Bourdieu¹⁶ entretiennent des rapports conflictuels, surtout depuis que le déclassement des biens symboliques de grande production a été pris en charge par la sociologie de la littérature, ces conflits, curieusement, concernent l'appartenance, non l'hégémonie. Celle-ci structure chacune des sphères, bien que de façon différente. La production restreinte a ses propres critères hégémoniques (singularité, formalisation, rupture, capital symbolique) et la grande production a les siens (accessibilité, captation, régularité, capital économique). Les agents recherchent la domination, mais dans leur sphère respective, confirmant ainsi la réalité des frontières. Ce qui est remis en cause, dans les zones intermédiaires où Bourdieu situe « l'art bourgeois », ce n'est que l'appartenance à l'une ou l'autre sphère. Ce qui montre assez que la rivalité s'exprime plutôt entre les sphères qu'entre les agents et qu'elle concerne les valeurs d'échange (plus value) non les valeurs d'usage. « L'appartenance à la littérature ou à la sous-littérature, remarque R. Escarpit dans *Sociologie de la littérature*, ne se définit pas par des qualités abstraites de l'écrivain, de l'œuvre ou du public, mais par un type d'échange »¹⁷.

L'effet de lecture que J.-P. Sartre a si heureusement inscrit dans l'objet littéraire peut donc aller plus loin qu'il ne l'avait prévu. Il peut créer « la valeur littéraire » qu'étudiera fort pertinemment Claude Lafarge¹⁸. Mais il ne s'agit pas d'une quelconque lecture. La lecture qui engendre la valeur littéraire, comme il l'a montré, n'est pas une *lecture triviale* en attente de dénouement et dont la motivation est la détente, la captation, la participation ou les méandres de l'intrigue, mais une *lecture lettrée* qui résiste à la séduction de la fiction en la tenant à distance, qui fonde son intérêt sur la forme, l'originalité et le déchiffrement. L'une est une lecture de consommation, naïve, première, immédiate, l'autre est une relecture critique, ritualisée, médiatisée par les restrictions littéraires. L'une produit le contentement, l'autre, les jugements. C'est pourquoi il faut imaginer deux temps de lecture : le temps de la participation et le temps de la célébration. Ce dernier est le temps de l'analyse, de la différenciation, du discours critique. C'est dans ce temps et ce lieu de célébration qu'il faut situer le travail d'autonomisation de la littérature. Elle ne réside point dans la valeur de fiction, mais dans la valeur de forme qui ne peut être perçue que par les lecteurs lettrés. « La perception de la manière, remarquait-il justement, n'est pas le résultat d'une disposition naturelle, mais au contraire une conquête de tous les instants : le lecteur légitime se doit de résister à la séduction des fictions tout comme le croyant résiste à la tentation »¹⁹. La compétence linguistique peut laisser croire que tout lecteur peut réaliser une performance littéraire en lisant une fiction, mais il n'en est rien. La maîtrise de la langue n'est pas à confondre avec la maîtrise des formes littéraires. Claude Lafarge en conclut :

Il existe donc devant les fictions deux attitudes exclusives l'une de l'autre, la première limitant la compétence du lecteur à une maîtrise pratique des formes et des sujets qui constituent le représentable, en quelque sorte soumise à la fiction et pour cette raison incapable de prendre sur l'objet le pouvoir qui résulte de la reconnaissance (de la maîtrise) du procédé, alors que la seconde s'impose un travail critique qui, s'il interdit toute lecture naïve, permet l'élaboration de discours critiques, instruments indispensables dans les stratégies de classement (similitudes, écarts, reclassements...)²⁰.

L'attitude littéraire correcte est bien une attitude taxinomique qui suppose une connaissance des catégories, des classes et des champs à partir desquels la critique devient possible, à différents seuils d'autonomisation de la littérature. En

définitive, le lecteur lettré est celui qui a un « projet de lecture » et qui fait advenir « l'œuvre » avec un gain de légitimité. Il est distinct de celui que décrit Robert Escarpit²¹ et que recensent les enquêtes habituelles en sociologie de la lecture²². Il joue un rôle d'interprète. Sa fonction sémantique pourrait être décrite avec la catégorie peircienne de l'interprétant dont il sera question dans la troisième partie. « La pensée de Peirce, écrivait Eliseo Veron, est une pensée analytique déguisée en taxinomie »²³. Disons plutôt qu'il a tenté de traduire des catégories analytiques en classes de signes.

Les seuils de l'autonomisation

Le projet de lecture, toutefois, caractérise le lecteur lettré pour autant qu'il assume une pratique discursive spécifique, qui est celle de la critique littéraire. À ce titre, il peut se situer à l'intérieur d'une formation discursive, dans le sens que lui prête Michel Foucault²⁴, puisque le discours sur les œuvres est bien, dans notre optique, un discours de la littérature. On peut penser que cette catégorie, chez Michel Foucault, est plus dénominateur qu'opérationnelle et qu'elle a des frontières plutôt mouvantes. Mais il faut rappeler que sa fonction n'est pas de circonscrire, mais de marquer les dispersions par l'élément fondateur qui les régularise. Comme la médecine, l'économie ou la philosophie, la littérature ouvre un champ dans lequel des positions opposées et des contradictoires sont possibles sans qu'il n'éclate. Ce qui caractérise la formation discursive, comme le montre *L'archéologie du savoir*, ce n'est pas une similitude d'objets, ni un type d'énonciation, ni un ensemble cohérent de concepts, ni une thématique, mais, au contraire, un « système de dispersion » qui ne peut s'observer qu'à partir d'une « régularité »²⁵. Les « grandes familles d'énoncés qui s'imposent à notre habitude — et qu'on désigne comme *la* médecine, ou *l'économie* ou *la* grammaire »²⁶, comportent des objets hétéroclites, des énoncés contradictoires, des cadres conceptuels incompatibles et des interprétations thématiques qui s'annulent sans que le discours médical, économique ou linguistique ne cessent de se constituer en discours distincts, autonomes. Les théories de Ptolémée, de Copernic et d'Einstein se contredisent les unes les autres, mais leurs contradictions maintiennent une même rationalité qui régularise leur dispersion. Une régularité

semblable, de type taxinomique, retient les jugements opposés des critiques littéraires à l'intérieur d'une même formation discursive, qui était les belles-lettres et qui est maintenant la littérature.

L'intérêt de ce modèle, bien qu'il soit problématique, est de situer les différentes pratiques restrictives autonomisantes dans la série des seuils d'émergence que décrit Michel Foucault: 1) seuil de positivité, 2) seuil d'épistémologisation, 3) seuil de scientificité, 4) seuil de formalisation. Ces seuils peuvent constituer un excellent point de départ pour élaborer une intelligibilité de l'autonomisation de la littérature.

Le seuil de positivité d'une formation discursive est, selon lui, «le moment à partir duquel une pratique discursive s'individualise (se spécifie) et prend son autonomie, le moment par conséquent où se trouve mis en œuvre un seul et même système de formation des énoncés, ou encore le moment où ce système se transforme»²⁷. La définition est laconique, mais elle indique bien la nature de la marque de positivité, soit un système spécifique de formation des énoncés. Dans la littérature française, plus précisément au théâtre, une forme d'autonomisation littéraire pourrait bien être la formulation d'une dramaturgie classique. Les règles de la bienséance et de la vraisemblance, dictées par la formation sociale (la cour) se sont spécifiées dans la tragédie pour individualiser cette pratique et lui fournir un système de production d'énoncés conformes. On sait tout le mal que Corneille et Racine se sont d'abord donné pour s'y conformer et les reproches qu'ont entraînés les transgressions de ces règles dans des scènes trop pathétiques (affrontement de Rodrigue et de Chimène; rencontre de Hermione et d'Oreste) ou leur trahison de l'histoire par des entorses aux récits des historiens. La compétence des auditeurs et des lecteurs était alors plus historique que littéraire. Même Sainte-Beuve n'y échappait pas, deux siècles plus tard, quand il reprochait à Racine d'avoir omis un détail important du récit de Tacite dans son *Britannicus*²⁸. Pour éluder la coutume qui voulait qu'un esclave goûtât au préalable aux mets et à la boisson servis aux Princes, Tacite raconte qu'on servit à Britannicus une boisson inoffensive, mais trop chaude, qu'on s'empressa de refroidir avec de l'eau empoisonnée, après la dégustation de l'esclave. Cette astuce ne fut pas retenue par Racine, et son

récit, aux yeux de Sainte-Beuve, manquait de pertinence, mais d'une pertinence proprement historique. C'est l'occasion de rappeler que les seuils ne doivent pas être considérés en escalier et qu'ils n'obéissent pas à une nécessité diachronique. Ils sont toujours menacés par d'autres formations discursives, telle l'histoire, le politique, la morale. Ce sera l'un des écueils de l'autonomisation de la littérature québécoise.

Le moment, toutefois, où est « mis en œuvre un seul et même système de formation des énoncés » serait sans doute la fondation de l'Académie française (1635). Du moins, son moment institutionnel, comme l'a montré Alain Viala²⁹. L'institution confère au système de formation des énoncés un « profit de légitimité ». C'est cette légitimité que recherchait Scudéry, en 1637, quand il demanda à l'Académie d'arbitrer sa querelle du *Cid*. Les sentiments de l'Académie sur « le *Cid* », mis au point par Chapelain et revus par Richelieu, ont porté essentiellement sur le traitement du sujet. La querelle du *Cid* fut bien, sous ce rapport, une querelle littéraire. Les relations difficiles de la France avec l'Espagne ne semblent pas l'avoir alimentée. La composition, l'action dramatique et la versification occupent plus de place que la bienséance qui reste liée aux convenances sociales. À titre d'exemple, citons la partie négative de la conclusion :

Enfin, nous concluons qu'encore que le sujet du *Cid* ne soit pas bon, qu'il pêche dans son dénouement, qu'il soit chargé d'épisodes inutiles, que la bienséance y manque en beaucoup de lieux, aussi bien que la bonne disposition du théâtre, et qu'il y ait beaucoup de vers bas et de façons de parler impures [...].³⁰

Cet extrait montre les lieux d'ancrage du discours critique de l'Académie française, dans le premier arbitrage de son histoire. D'ailleurs, la réponse de Corneille dans son propre *Examen*³¹, en 1660, est à ce niveau littéraire.

On peut prolonger cette illustration, peut-être téméraire, en évoquant la règle des trois unités, formulée canoniquement par Boileau, en 1674 :

**Qu'en un lieu, en un jour, un seul fait accompli.
Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli**³².

René Bray a montré que ces unités avaient chacune leur histoire et qu'elles n'avaient pas avant Boileau la cohérence qu'il leur prêta. Son intervention, comme celle d'Aristote, arrive

après coup, après les œuvres dites classiques, en 1674. Les règles rigoureuses qu'il formula n'engendreront que des monstruosité au XVIII^e siècle. Mais elles auront une fonction dominante pour autonomiser « l'art classique », au niveau du savoir, en particulier l'art de la tragédie. À ce titre, l'*Art poétique* de Boileau franchit un nouveau seuil : le seuil de l'épistémologisation.

Losque dans le jeu d'une formation discursive, précise Michel Foucault, un ensemble d'énoncés se découpe, prétend faire valoir (même sans y parvenir) des normes de vérification et de cohérence et qu'il exerce, à l'égard du savoir, une fonction dominante (de modèle, de critique ou de vérification) on dira que la formation discursive franchit un seuil d'épistémologisation³³.

On peut observer, de fait, que l'*Art poétique* de Boileau, peut-être le premier manuel d'histoire littéraire et de préceptes, tente de régenter non pas la poésie mais la tragédie comme une sorte de sous-formation discursive. Il ignore le Moyen-Âge, Villon excepté, et ne reconnaît, du XVI^e siècle, que Marot et Ronsard. Le caprice y faisait la loi, croyait-il, et il se réjouit que Malherbe y mit raison. Il recommande tout simplement de suivre ses « règles du devoir » (p. 134). Pour la tragédie, par contre (Chant III) il formule ses propres règles :

Le sujet n'est jamais assez tôt expliqué. v. 37
Que le lieu de la scène y soit fixe et marqué. v. 38
N'offrez point un sujet d'incidents trop chargé. v. 253
Soyez vif et pressé dans vos narrations v. 257
Soyez riche et pompeux dans vos descriptions v. 258
Que le début soit simple et n'ait rien d'affecté v. 269

« Un ensemble d'énoncés se découpe » et tente de faire prévaloir des normes de production et d'appréciation. Ce seuil d'épistémologisation a quelque chose à voir avec l'autonomisation. Il spécifie une pratique de restriction d'ordre proprement taxinomique. La tragédie est une classe de discours poétiques qui répondent à des conditions de production, reconnues et observables. Le principe de pertinence y est toujours déterminant, non pas pour créer une « positivité », mais un modèle prescriptif de production. Il ne dépend pas de Boileau qu'il soit devenu plutôt un modèle de reconnaissance et de classification. Cette mutation du modèle, toutefois, correspond à un autre seuil, celui de la scientificité.

Le faire taxinomique devient une activité cognitive de type scientifique quand ses règles de classification prétendent

rendre compte de la constitution de son objet (botanique, zoologie, anatomie). Classer les pratiques discursives selon les genres, les écoles, les mouvements ou les périodes, c'est, en littérature, vouloir rendre compte de la nature des discours et faire apparaître une existence archéologique des classifications. On doit situer à ce niveau le travail taxinomique de la rhétorique et de l'histoire de la littérature. « Lorsque la figure épistémologique [...] obéit à un certain nombre de critères formels, lorsque ses énoncés ne répondent pas seulement à des règles archéologiques de formation, mais en outre à certaines lois de construction des propositions, on dira qu'elle a franchi un *seuil de scientificité* »³⁴. Les lois que dicte la rhétorique sont bien destinées à construire des propositions, telles « l'analogie fonde la métaphore », « la contiguïté engendre la métonymie » ou « la synecdoque est la matrice de toutes les figures ». Le groupe μ a même formulé des critères formels universels : suppression, adjonction, suppression-adjonction et permutation, pour régir la classification des figures³⁵. Il en sera ainsi de la rhétorique argumentative de Ch. Perelman³⁶ et de G. Vignaux³⁷. Pour l'histoire littéraire, il suffit de signaler les générations d'histoires qui, depuis La Harpe, n'ont cessé de classer et de proposer des cadres conceptuels pour appréhender les œuvres selon leur nature. Leurs propositions se construisent selon leur position dans la combinatoire des familles de manuels, comme l'a montré Clément Moisan³⁸.

Certaines critiques littéraires, toutefois, comme celles de Mme de Staël, de Sainte-Beuve ou de Taine vont plus loin et recherchent les lois qui autorisent leur classification. Le climat, le lieu, le moment et la faculté maîtresse suffisent à expliquer la production littéraire et ce déterminisme apporte une caution scientifique à la formation discursive qu'elles représentent au XIX^e siècle.

Lorsque le discours scientifique, « à son tour, pourra définir les axiomes qui lui sont nécessaires, les éléments qu'il utilise, les structures propositionnelles qui sont pour lui légitimes et les transformations qu'il accepte, lorsqu'il pourra ainsi déployer, à partir de lui-même, l'édifice formel qu'il constitue, on dira qu'il a franchi le seuil de la formalisation »³⁹. Ce seuil n'apparaît guère possible en littérature où les œuvres comme positivités forment un corpus de résistance à la

formalisation. Pourtant, F. de Saussure a montré la voie, en linguistique. C'est à partir de son *Cours*, d'ailleurs, que des «édifices formels» commenceront de s'ériger. Il faut sans doute placer en tout premier lieu les formalistes russes et leur théorie des polysystèmes. Mais il faut aussi y inscrire le structuralisme et les diverses sémiotiques qui en sont issues. Il est significatif que leur champ d'exercice s'appelle les études littéraires et non plus la critique⁴⁰, que leur démarche soit heuristique et non herméneutique, que leur objet soit des possibles et non des donnés, que leurs postulats soient des catégories et non des prédicats, que leur examen porte sur les transformations, non sur les redondances, que l'ordre de leurs règles soient les algorithmes, non des axiomes, que la légitimité de leurs propositions relève du métalangage et non de leurs référents. Il s'en trouvera pour déplorer une telle formalisation qui semble évacuer les contenus littéraires de cette formation discursive, mais la formalisation en sciences humaines ne veut être qu'un schème d'intelligibilité dans le sens kantien du terme, revu par Durkheim, Weber et Lévi-Strauss. Les catégories n'y sont plus des *a priori*. Elles tirent leur origine des déterminations sociales, économiques ou culturelles et y retournent. À ce propos, il est capital de relire tout le livre I, «critique de la raison logique», de l'ouvrage de Pierre Bourdieu : *Le sens pratique*⁴¹.

La sémiotique

Malgré tout l'intérêt que peuvent présenter les classements des pratiques discursives et leurs seuils de structuration en formations discursives, il n'est pas sûr que la taxinomie littéraire y trouve bien son compte. On ne peut nier que la littérature ait sa propre archéologie et que les discours littéraires soient autant des *monuments* que des *documents*⁴². Comme les autres champs, la littérature a ses sédiments qui subsistent par une sorte de latéralité des pratiques et qui est leur pure possibilité, entretenue par les discontinuités⁴³. L'archéologie, comme dépôt des possibles, active constamment le savoir, lequel a tendance à s'occulter dans les connaissances qu'il permet. On peut connaître ses classiques (ceux qui font objet d'enseignement) sans expliciter le savoir qui les a rendus possibles. Il semble bien que ce type de sédimentation ne soit pas étranger à l'*épistémè* qui, «comme ensemble de rapports

entre des sciences, des figures épistémologiques, des positivités et des pratiques discursives, précise Michel Foucault, permet de saisir le jeu des contraintes et des limitations qui, à un moment donné, s'imposent au discours »⁴⁴. Les restrictions autonomisantes de la littérature sont bien de l'ordre de ces contraintes et de ces limitations. On peut fort bien les inscrire dans une *épistémè* littéraire. Mais la taxinomie de cet *épistémè* est génératrice de signification car ses objets empiriques, contrairement à ceux des autres formations discursives, sont déjà des discours. Les genres littéraires règlent autant la signification des œuvres que leur insertion dans le corpus légitimé. C'est pourquoi il peut être utile de se tourner vers la sémiotique pour tenter de rendre compte et des limitations épistémiques et des contraintes sémantiques, tout à la fois. La sémiotique qui nous apparaît la plus appropriée est celle de Charles S. Peirce. Si elle est déficiente en analyse littéraire car elle fait abstraction du code linguistique, elle est tout indiquée pour des pratiques classantes qui assignent des valeurs d'échange à des objets sans autre contrainte que les régulations de son *épistémè*.

La triple trichotomie de C.S. Peirce

Le signe ou représentamen, pour Charles S. Peirce, en effet, est « quelque chose qui tient lieu pour quelqu'un de quelque chose sous quelque rapport ou à quelque titre »⁴⁵ (2.228). Il se distingue du signe linguistique en ce qu'il est défini par relation à quelqu'un et non à une convention et qu'il n'a pas de valeur instituée (signifiant/signifié) mais plutôt instituante. Les signes instaurent les signes. Tout est signe, en quelque sorte, car il ne s'agit que de relations qu'entretiennent entre elles les catégories antérieurement établies. Si le signe-représentamen s'adresse à quelqu'un, c'est tout simplement parce qu'il « crée dans l'esprit de cette personne un signe équivalent [...]. Ce signe qu'il crée, ajoute-t-il, je l'appelle *l'interprétant* du premier signe » (2.228). Donc, un signe peut en interpréter un autre et tenir lieu de son objet. Dans ce cas, des relations triadiques s'établissent entre un signe-représentamen qui renvoie à un signe-objet par la médiation d'un signe-interprétant. C'est proprement la « sémosis » peircienne, un signe conçu d'abord comme « un véhicule qui communique à l'esprit quelque chose de l'extérieur. Ce pour quoi il est mis est

appelé son objet ; ce qu'il communique, sa signification, et l'idée à laquelle il donne naissance, son interprétant. » (1.139)

Ces rapports triadiques seraient assez facilement concevables si un autre élément ne venait les perturber. On peut aisément concevoir qu'un représentamen tienne lieu d'un objet par l'action d'un interprétant puisque le symbole conventionnel (ex. le drapeau) est de cette nature. Mais Peirce ajoute, dans sa définition du signe-véhicule, que le signe « tient lieu de [l']objet, non sous tous rapports, mais par référence à une sorte d'idée que j'ai appelée quelquefois le fondement [ground] du représentamen » (2.228). Ce fondement qui est introduit pour régler les rapports du représentamen à son objet est capital, mais il entraîne une certaine dérive des concepts, si on n'y prend garde. Quand Peirce écrit que « tout représentamen est lié à trois choses, le fondement, l'objet et l'interprétant », la triade semble reculer d'un créneau. Ou le fondement est un présupposé et la triade est constituée de trois types de signes : représentamen — objet — interprétant, comme on la représente habituellement. Ou le fondement est un type de signe et le représentamen n'est qu'une autre façon de nommer le véhicule, le processus, la semiosis. C'est l'interprétation de David Savan, et qui nous apparaît justifiée. « Un représentamen, écrit-il, est une relation triadique dans laquelle un fondement [ground] est relié à un objet par le biais d'un interprétant »⁴⁶. Toutefois, elle nous laisse insatisfait. Le *ground* ne désigne que l'angle sous lequel la semiosis opère, « le point de vue, dira Pierre Thibaud, selon lequel le signe-véhicule est interprété comme signe de son objet (dans un échantillon de couleur fonctionnant comme signe de la couleur que je veux acheter, seule la couleur de l'échantillon constituera le *ground* et non le fait qu'il puisse avoir telle forme ou être fait de tel matériau) »⁴⁷. En définitive, le *ground* correspond à un classème. Du moins, l'illustration qu'en donne Gérard Deledalle porte à le croire.

Supposons, écrit-il, qu'on nous dise un mot hors contexte, le mot « grenade » par exemple. Le mot « grenade » a une signification. Je le sais bien, mais il est évident que je ne sais pas laquelle. Je ne pourrai le savoir que si le signe « grenade » renvoie à un autre signe qui en sera l'interprétant : « ville », « fruit » ou « arme »⁴⁸.

« La grenade-fruit », comme signe interprétant, détermine le *ground* sur lequel le représentamen (grenade) renvoie à son

objet : « grenade-fruit » également. À ce compte, la définition la plus conforme du signe serait la suivante : un signe est « tout ce qui détermine quelque chose d'autre (son interprétant) à renvoyer à un objet auquel lui-même renvoie (son objet) de la même manière » (2.303). Dans le jeu logique des concepts et des signes, chez Peirce, il y a fondamentalement un travail de « désambiguïsation » des signes, dans une perspective de communication. C'est pourquoi l'interprétant ne peut être confondu avec l'interprète. Il est « l'interprétabilité » du signe dans la structure triadique de la semiosis, dont le representamen est le support.

Si nous retenons cette « semiosis » pour désigner le signe-processus, il devient possible de substituer le mot « signe » aux termes « representamen » ou « fondement ». Dans cette hypothèse, la semiosis met en rapport triadique un signe, un objet et un interprétant, sans plus. D'ailleurs, Peirce finira par écrire, en 1907, que la « semiosis » est une action qui « implique la coopération de *trois* sujets, tel qu'un signe, son objet et son interprétant » (5.484)⁴⁹. Pour décrire sémiotiquement les restrictions qui autonomisent la littérature de l'intérieur et lui font franchir des seuils de constitution, ce système triadique nous apparaît adéquat.

Le *ground* d'une autonomisation de la littérature est proprement sa clôture, ses frontières. Toutes les restrictions que nous avons relevées sont à interpréter comme des signes sur ce fondement spécifique. En conséquence, nous pouvons parler d'une « priméité » qui fait surgir un interprétant immédiat que Peirce appelle « rhématique ». À ce premier stade, le *ground*-fondement correspond à la régularité d'une formation discursive, celle qui permet les contrariétés (c'est par rapport à quelque chose que les contraires sont possibles). Du même coup, une taxinomie devient possible puisque les classes se constituent sur des différences de même nature : différenciations linguistiques, discursives, littéraires. La priméité (*firstness*) est une catégorie qu'il faut soustraire à son sens empirique. Elle ne désigne ni des éléments catégorisés, ni des classes d'objets comme les catégories des sciences appliquées ou du discours, mais de pures relations logiques comme celles de Hegel et de Husserl⁵⁰. Dans ce cadre conceptuel, on peut disposer ainsi la semiosis triadique de la priméité.

catégories semiosis	Priméité (Catégories) (relation syntactique)
signe (premier)	qualisigne
objet (second)	icône
interprétant (tiers)	rhème

La secondéité (*secondness*) est un deuxième mode d'être où un possible s'actualise. Une puissance devient un acte, dirait Aristote. Cette catégorie est celle de l'existence, de « l'actualité » (passage à l'acte) ou encore, pour Foucault, celle des positivités. Toutes les restrictions qui font franchir le seuil de la positivité sont pour l'autonomisation de la littérature des signes de secondéité qu'un interprétant énergétique donnera pour des équivalents d'objets littéraires individualisés, autonomisés. C'est le seuil d'une sémantique littéraire. Cette catégorie se présente dans la continuité de la précédente :

catégories semiosis	Priméité (possibilité) (relation syntactique)	Secondéité (actualité) (relation sémantique)
signe (premier)	qualisigne	sinsigne
objet (second)	icône	indice
interprétant (tiers)	rhème	décisigne

Un troisième mode d'être est la tiercéité (*thirdness*) qui est la catégorie du déductible, de la loi, de la pragmatique. Elle est une forme structurée du possible, qui permet la règle, la

prédictibilité, l'abduction, la « pragmatique ». Les restrictions d'ordre épistémologique qui font apparaître un savoir normé, aussi bien comme modèle que comme mesure d'évaluation sont des signes de tiercéité, c'est-à-dire de prédictibilité (modèle) et de loi (mesure). Par cette double attribution, la tiercéité est, à la fois, régulation du futur, du prévisible, du devenir symptomatique, partant, seuil de scientificité, et normalisation du passé, axiomatisation du précédent, seuil de formalisation, par l'interprétant logique final. Le tableau à double entrée de ces trois catégories triadiques fait apparaître un système sémiotique fort ingénieux où la triade catégorielle est intégrée à la triade sémiotique :

Triple trichotomie du signe chez C.S. Peirce

catégories semiosis	Priméité (possibilité) (la syntactique)	Secondéité (actualité) (la sémantique)	Tiercéité (régularité) (la pragmatique)
signe (premier) fondement divers	qualisigne (percept)	sinsigne	légisigne
objet (second) fondement spécifié	icône	indice	symbole
interprétant (tiers) fondement déterminé	rhème (interprétant immédiat)	décisigne (interprétant énergétique)	argument (interprétant logique)

En utilisant des nombres ordinaux (premier, second, tiers) au lieu de nombres cardinaux (1, 2, 3), Peirce rend compte de la motivation logique de son processus sémiotique. Le terme « premier » indique la possibilité d'une série qui ne s'actualisera qu'en posant le deuxième terme : « second ». Mais ce deuxième terme ne réalise pas en lui-même la série car il peut n'être

qu'une alternative. Pour que la série existe, il faut un troisième terme, le « tiers », qui marque la régularité.

La régularité des catégories aussi bien que celle du signe signalent le niveau abstrait de cette sémiotique où même l'objet ne correspond à rien de concret. On est quelque peu surpris de lire que le signe « ne peut ni faire connaître ni reconnaître l'objet ». La connaissance de celui-ci « est présupposée pour pouvoir communiquer des informations supplémentaires le concernant » (2.231). Pour qu'il n'y ait pas d'équivoque, il illustre sa conception de l'objet sémiotique par un récit on ne peut plus anecdotique.

Deux hommes sont debout sur la place ; ils regardent la mer. L'un d'eux dit à l'autre : « Ce navire là-bas ne transporte pas de marchandises, mais seulement des passagers. » Mais si l'autre ne voit pas lui-même de navire, la première information qu'il tire de la remarque a pour objet la partie de la mer qu'il voit vraiment, et l'informe qu'une personne ayant les yeux plus perçants que les siens, ou mieux entraînés à voir ces choses, peut y voir un navire ; et alors, ce navire étant ainsi présenté à sa connaissance, il est prêt à recevoir l'information concernant le navire, à savoir qu'il transporte exclusivement des passagers (2.232).

Il semble bien, par cet exemple, que l'action du signe peircien ne soit pas de désigner, ni même de dénoter. « Le signe ne peut que représenter l'objet et en dire quelque chose. » (2.231) Pour éviter de réduire la sémiotique à la langue, qui ne le préoccupe que médiocrement, comme l'a remarqué Emile Benveniste⁵¹, il tente de maintenir, dans sa sémiotique, les principes qui ont guidé sa philosophie : « la phanéroscope ». Celle-ci est l'étude des phanérons (phénomènes) « tout ce qui, de quelque manière ou en quelque sens que ce soit, est présent à l'esprit, sans considérer aucunement si cela correspond à quelque chose de réel ou non » (1.284). Comme l'a montré G. Delédalle dans « Charles S. Peirce et les maîtres à penser de la philosophie européenne aujourd'hui »⁵², il cherche à dégager, comme Husserl, les éléments formels des phénomènes et non à les décrire.

Si une telle sémiotique est de peu d'intérêt pour décrire des systèmes de signification, y compris les significations littéraires, elle est, par contre, fort utile pour définir (caractériser, déterminer les choses selon les attributs qui les distinguent) les pratiques discursives et leur champ. La sémiotique peircienne ne concerne pas les valeurs d'usage, mais les valeurs d'échange. Elle est explicitement tournée vers la

communication, vers les « informations supplémentaires ». Elle est théoriquement adaptée à l'étude de la littérature dont nous avons vu qu'elle concerne également les valeurs d'échange.

Comme le système triadique peut opérer en passant d'une catégorie à l'autre, on peut imaginer la multitude des opérations possibles. Peirce lui-même en a réduit le nombre à dix trichotomies, dans sa lettre du 24 décembre 1908 à Lady Welby. Il faudrait reprendre des combinaisons en fonction de notre objet d'étude (l'autonomisation de la littérature) et de ses manifestations (les restrictions autonomisantes dont chacune peut se définir par une triade spécifique). Articulée par la logique des possibles, chaque triade peut servir autant à guider ou à aiguillonner l'observation qu'à exprimer le statut taxinomique de la littérature. S'il faut éviter le nominalisme ou la passion taxinomique d'une certaine rhétorique des figures, il ne faut pas non plus refuser de distinguer, de découper, de classer puisque le savoir est à ce prix s'il est motivé par les structures des phénomènes eux-mêmes.

Ce qui, pour la littérature et la sémiotique peircienne, permet d'échapper à l'idéalisme et de ne pas dissoudre le référent dans le signe, c'est la médiation particulière de l'interprétant. Celui-ci peut être matériel, comme l'architecture d'une maison ou la géographie d'une ville, socio-juridique comme les institutions, culturel comme les coutumes, didactique comme les préceptes. Mais il reste toujours une construction et la présence d'un sujet empirique non moins que d'une référence est constamment implicite, bien qu'indirectement. L'interprétabilité est le possible et du signe et de l'interprète. Par ailleurs, ainsi que l'a montré Pierre Thibaud, à l'encontre d'Umberto Eco, « la notion de réalité conserve tout son sens (comme secondéité) et toute théorie du signe commence avec la distinction du réel et de la représentation »⁵³. La secondéité est bien la catégorie de l'existence, sinon de l'être, comme le signale Eliseo Veron⁵⁴.

Mais l'essentiel de la théorie, selon nous, est la synthèse que réalise l'interprétant et qui n'est pas étrangère aux jugements synthétiques de Kant. Tout signe se réalise dans un troisième. Celui-ci met en relation un possible et un état de fait, un univers de pensée et un univers de phénomènes. Peirce a voulu, comme les philosophes de son temps, jeter un pont

entre ces deux univers en créant l'interprétant. Dans sa trichotomie propre, l'interprétant immédiat est affectif alors que l'interprétant final est logique. L'interprétant de secondarité, qui fait le pont, est dynamique. C'est probablement à partir de l'interprétant que les restrictions autonomisantes et les seuils d'émergence de la littérature peuvent être le mieux définis et signifiés. Le statut taxinomique de la littérature correspondra alors à son statut sémiotique.

Le problème de l'interprétant a été particulièrement bien discuté par Robert Marty, Eliseo Veron, Gérard Delédalle et Timothy J. Reiss, dans la revue *Langages*. Pierre Thibaud l'a repris dans la revue *Dialectica*. S'il n'y a pas accord sur l'arrimage du système, il y a, par contre, entente sur le fonctionnement du processus interprétatif des signes. C'est pourquoi il est tout à fait justifié d'élaborer une sémiotique de la littérature à partir des interprétants. Nous ne pourrions, dans le cadre de cet article, aborder tous les types de classement. Qu'il nous suffise de poser des jalons.

L'interprétant immédiat est de l'ordre de la priméité qui correspond, comme nous l'avons vu, au seuil de positivité de la littérature. Cet interprétant, ainsi que la catégorie où il se situe, ont rapport à la simple qualité, tel le rouge de l'échantillon, ou mieux la « rougité ». Peirce parlera même « des qualités du sentiment » (8.329) pour indiquer le caractère intuitif, immédiat du qualisigne. Un qualisigne en littérature serait tout ce qui, dans un texte, suscite un *percept* littéraire. Qu'il soit vrai ou faux n'a aucune importance. L'interprétant immédiat se contente de percevoir selon un certain fondement (ground) que ce texte est littéraire. L'inscription du littéraire dans le texte devrait se donner à percevoir dès ce rapport intuitif à l'objet du qualisigne. Autrement dit, sur un fond à déterminer, l'interprétant immédiat, nommé aussi rhématique, perçoit cette inscription qu'il exprime par un qualisigne. L'objet de ce qualisigne est un *icône* qui, par similarité, énonce le fondement de la semiosis en cours. Ce peut être la perception d'une figure, d'un mode d'expression, d'un contenu insolite, d'un effet étonnant ou autre. Toutefois, le rhème n'est, dans cette priméité, qu'une « possibilité qualitative » (2.250). Il ne faut pas atomiser les interprétants, pas plus que la triade. Le signe iconique n'est qu'un déterminant général, mais il rend compte d'une sorte de sentiment littéraire, au même titre que le

sentiment linguistique dont parlent les linguistes. Il est, bien sûr, redevable d'un *habitus*, mais il a déjà, à ce premier niveau, une forme sémiotique. Un texte, pour un lecteur lettré, peut être perçu d'abord comme littéraire, avant toute élaboration critique. Cela fait partie de sa compétence proprement littéraire et de son appartenance à une formation discursive autonomisée. À remarquer que le fondement peut être également sociologique. Le texte sera quand même perçu littéraire par l'interprétant, mais comme icône de reflet, de vision, d'identité, ainsi qu'il est arrivé dans l'enseignement de la littérature québécoise⁵⁵. Le fondement du signe agit comme positivité du champ restreint de la littérature.

L'interprétant énergétique, celui qui actualise la possibilité (priméité) instaure un sinsigne (*sin* dans le sens de singulier, semel, une seule fois). Celui-ci est un signe de réalité, mais de réalité qualitative, impliquant un qualisigne. En d'autres termes, dans cette secondéité, le qualisigne se matérialise réellement (2.245). C'est pourquoi son objet sera un indice. Un indice qualitatif, cependant, tout comme un trou causé par une balle peut être un indice d'un coup de feu (2.304). Il subsiste en dehors de l'interprétant bien que celui-ci ait actualisé le fondement qui relie le sinsigne à l'indice. C'est une forme de référentialisation. L'interprétant énergétique, nommé dicisigne, a créé une relation indicielle et le sinsigne peut être dit, cette fois, pertinent ou non. Le relat d'authenticité est posé, toutefois, sans qu'il ne soit fourni de « raison de sa vérité ou de sa fausseté » (2.310).

Le seuil d'épistémologisation correspond à cette secondéité. Un savoir qualitatif rend l'interprétant capable de repérer les indices de pertinence littéraire. Son fondement est la pertinence et il établit une relation de circonstances.

L'interprétant final ou « argument », au contraire, a un fondement rationnel. C'est le principe de raison qui relie le legisigne (loi, règle, convention, habitude) au symbole, comme objet, dans cette tiercéité sémiotique. Ce symbole est assez près du signe saussurien et n'a rien à voir avec le symbole dans son sens courant. Il est signe de classement, de nature générale, mais pragmatique. Le symbole implique l'indice : « Il doit donc y avoir des cas existants de ce que le symbole dénote » (2.249). Le seuil de scientificité, tout comme le seuil de formalisation y répondent adéquatement. Les

restrictions autonomisantes de type scientifique (taxinomique) ou formel (axiomatique) sont des symboles peirciens. « Sans les symboles, commentera David Savan, on ne pourrait pas représenter les classes et les lois »⁵⁶. Ils se subordonnent les indices et les icônes.

Conclusion

Une analyse de l'autonomisation de la littérature, selon la théorie des champs développée par Pierre Bourdieu, « privilégie, comme le note Jacques Dubois, un mode d'appréhension par coupes synchroniques ». Il ajoute que « Bourdieu dégage l'autonomie du champ (politique, scientifique, littéraire, de la haute couture) de la solidarité et de la réciprocité qui lient les positions des différents agents et instances à un moment précis de la durée »⁵⁷. Le modèle d'analyse que nous avons voulu présenter se veut complémentaire, en privilégiant plutôt la diachronie. C'est pourquoi il est davantage question de ruptures que de luttes, d'affranchissements que d'affrontements, de seuils que d'hégémonies, de restrictions que d'appropriations. L'autonomisation de la littérature, comme celle de la rhétorique au XIX^e siècle, est en partie le résultat d'une auto-détermination de ses agents et de ses appareils. Ceux-ci, à l'intérieur de l'institution littéraire, parlent la pertinence et, de ce fait, sanctionnent les restrictions autonomisantes et leurs effets de légitimité. Ils engendrent une extériorité en établissant des frontières par leurs pratiques taxinomiques.

Les frontières, cependant, ne sont jamais, en littérature, définitivement établies. Elles se déplacent au gré des pratiques et celles-ci ne cessent de se transformer dans la continuité du temps littéraire. La clôture, pourtant, n'est jamais remise en cause. Elle constitue une régularité à l'intérieur de la formation littéraire. En franchissant des seuils de plus en plus structurés, quoiqu'en des moments discontinus, cette dernière s'affirme, s'affranchit et rivalise avec des formations discursives scientifiques, ce qui lui accorde une caution de légitimité de plus en plus étendue. Ce mode d'existence est sans cesse menacé, mais à l'intérieur du champ culturel plutôt qu'à la frontière des formations sociales, économiques ou autres.

Pour décrire avec des catégories discriminantes les restrictions clôturantes de cette formation discursive littéraire, il faut une sémiotique qui puisse prendre en charge des valeurs d'échange. Ses signes doivent signifier des relations, non des signifiés. Ils doivent servir à reconnaître, non à déterminer. La sémiotique de Peirce, fondée sur les deux catégories de la *qualité* et de la *relation* apparaît la seule qui puisse répondre à la nature des restrictions de la littérature. En éliminant les catégories du temps et de l'espace qui inscrivent les taxinomies dans l'expérience individuelle, elle évite le piège du psychologisme. Du moins en apparence. Il faudrait sans doute pointer, quelque part, le travail de l'idéologie qui peut donner à cette taxinomie une apparence d'objectivité. De toute façon, il faut, méthodologiquement, commencer par décrire cette pratique taxinomique et sa traduction sémiotique avant d'analyser la nature idéologique de ses classements.

Université Laval

Notes

- ¹ Roland Barthes, *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Seuil, 1953, p. 9.
- ² Jacques Dubois, *L'Assommoir de Zola, société, discours, idéologie*, Paris, Larousse, coll. « Thèmes et textes » 1973 : « toute idéologie a recours à la reconnaissance, démarche ou « geste » par quoi elle fonde ses représentations, ses croyances et ses notions en vérités premières, en évidences naturelles. Cette reconnaissance nous impose les catégories idéologiques comme allant de soi, comme proprement indiscutables », p. 102.
- ³ Paraphrase d'une remarque de Karl Marx et Friedrich Engels dans *L'idéologie allemande*, Paris, Éd. sociales, 1968 : « La conscience représente réellement quelque chose sans représenter quelque chose de réel », (p. 60).
- ⁴ Robert Escarpet, *La littérature et le social*, Paris, Flammarion, 1970, p. 12.
- ⁵ Nous avons tenté de définir ce concept dans l'article : « Le statut de l'axiologie », revue *RS/SI* (revue de l'Association canadienne de sémiotique, Toronto), vol. IV, nos 3-4, 1985, pp. 253-272.
- ⁶ *L'Année sociologique*, n° 22, 1971, pp. 49-126.
- ⁷ Jean-Paul Sartre, « Qu'est-ce que la littérature ? » *Situation II*, Paris, Gallimard, 1948.
- ⁸ *Ibidem*, p. 55.
- ⁹ Pour les éditeurs québécois, on peut se référer entre autres à *L'Édition littéraire au Québec de 1940 à 1960*, Sherbrooke, GRELQ, 1985 ; *Présence francophone*, n° 28, 1986 ; Ignace Cau, *L'édition au Québec*, Québec,

- MAC, 1981 ; *Bulletin de la bibliothèque nationale* (1966-1984), depuis, *L'incunable*.
- ¹⁰ Nous avons abordé ce problème de la valeur littéraire comme effet d'appareil dans « Les déterminations institutionnelles et les pratiques pédagogiques », *Trajectoires, Littérature et Institutions au Québec et en Belgique francophone*, Bruxelles, éd. Labor, 1985 ; « L'appareil scolaire et la légitimité de la différence québécoise », *Littérature québécoise. Voix d'un peuple, voies d'une autonomie*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 1985 ; « L'enseignement littéraire et ses effets de marché », *La politique culturelle et le marché du livre au Québec*, Québec, I.Q.R.C., 1987.
- ¹¹ Robert Escarpit, *op. cit.*, p. 11.
- ¹² « Le discours didactique et ses rapports axiologiques au savoir », *Protée* (Chicoutimi) vol. XIII, n° 1, 1985. Voir également la contribution de Max Roy : « Le discours de la didactique sur la littérature » dans *Les discours du savoir*, Chicoutimi, Cahiers de l'ACFAS, 1986.
- ¹³ Roman d'Albert Laberge, publié à compte d'auteur, en 1918. Gérard Bessette lui attribuera une place enviable dans la littérature québécoise dans la préface de son *Anthologie d'Albert Laberge*, Montréal, C.L.F., 1962, pp. 1-XXXV.
- ¹⁴ Ouvrage collectif sous la direction de Robert Giroux et Jean-Marc Lemelin, Montréal, *Triptyque*, 1984, pp. 77-126.
- ¹⁵ Claude Lafarge, *La valeur littéraire*, Paris, Fayard, 1983.
- ¹⁶ *Op. cit.*
- ¹⁷ Robert Escarpit, *Sociologie de la littérature*, Paris, P.U.F., coll. « Que sais-je ? », 1978, p. 25.
- ¹⁸ Claude Lafarge, *op. cit.*
- ¹⁹ *Ibidem*, p. 211.
- ²⁰ *Loc. cit.*
- ²¹ « L'acte de lecture reproduit dans ses grandes lignes l'acte d'écriture, mais le lecteur n'a pas de projet ». *Le littéraire et le social, op. cit.*, p. 31.
- ²² Voir, à ce propos, *Le livre et la lecture en France*, (collectif, 1968) ; *Les habitudes de lecture comme loisir*, Secrétariat d'état du Canada, 1980 ; *Le comportement des québécois en matière d'activités culturelles de loisir*, C. Delude-Clift, Éd. officiel du Québec, 1979.
- ²³ « La semiosis et son monde », *Langages*, n° 58, « La sémiotique de C.S. Peirce », juin 1980, p. 67.
- ²⁴ Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.
- ²⁵ *Ibidem*, pp. 52-54.
- ²⁶ *Ibidem*, p. 52.
- ²⁷ *Ibidem*, p. 243.
- ²⁸ Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, Paris, Garnier, 1862, p. 84.
- ²⁹ Alain Viala, *Naissance de l'écrivain*, Paris, Éd. de Minuit, coll. « Le sens commun », 1985.
- ³⁰ Armand Gasté, *La Querelle du Cid*, Paris, Welter, 1898.
- ³¹ Pierre Corneille, *Le Cid*, Paris, Éd. Larousse, 1959, pp. 133-140.
- ³² Boileau, *Art poétique*, Paris, Petits classiques Bordas, 1963, chant III, v. 45-46. Désormais, les citations seront référées directement aux chants et aux vers.
- ³³ Michel Foucault, *op. cit.*, pp. 243-244.

- ³⁴ *Ibidem*, p. 244.
- ³⁵ *Rhétorique générale*, Paris, Larousse, coll. « Langue et langage », 1970.
- ³⁶ Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, *La nouvelle rhétorique, Traité de l'argumentation*, Paris, P.U.F., coll. « Logos », 1958.
- ³⁷ Georges Vignaux, *L'argumentation*, Genève, Paris, Droz, 1976.
- ³⁸ Clément Moisan, « Le rôle axiologique de l'histoire littéraire dans l'enseignement classique au Québec (1852-1967) », *Littérature et histoire*, Montréal, Presse de l'Université de Montréal, 1986.
- ³⁹ *Op. cit.*, p. 244.
- ⁴⁰ R. Jakobson, *Essais de linguistique générale*, Paris, Éd. de Minuit, 1963, p. 211.
- ⁴¹ Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Éd. de Minuit, coll. « Le sens commun », 1980, pp. 43-244.
- ⁴² Cette distinction est de Michel Foucault dans *L'archéologie du savoir, op. cit.*, p. 182. Le *document* est « signe d'autre chose » alors que le *monument* est le « discours dans son volume propre ». C'est pourquoi l'archéologie est une histoire dite « monumentale », une discipline non interprétative.
- ⁴³ Chaque rupture dans les genres, les poétiques ou les générations littéraires fait apparaître un possible qui se dépose dans l'épistémè de la littérature
- ⁴⁴ *Ibidem*, p. 250.
- ⁴⁵ *Écrits sur le signe*, rassemblés, traduits et commentés par Gérard Delédalle, Paris, Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 1978. Nos références renvoient aux numéros d'ordre de chaque paragraphe dans l'édition *Collected Papers*, Harvard University Press, 8 volumes 1931-1935 (6 vol.), 1958 (2 vol.).
- ⁴⁶ David Savan, « La sémiotique de Charles S. Peirce », *Langages*, n° 58, juin 1980, pp. 9-23.
- ⁴⁷ Pierre Thibaud, « La notion peircéenne d'interprétant », *Dialectica*, vol. 37, fasc 1, 1983, p. 7, note 10.
- ⁴⁸ *Op. cit.*, « commentaire », p. 226.
- ⁴⁹ Cette systématique nous apparaît plus opérationnelle que les deux autres (*representamen* — objet — interprétant ; *fondement* — objet — interprétant) tout en demeurant fidèle à la conception de Peirce, bien qu'il n'ait cessé de déplacer son lieu d'observation. Dans sa lettre du 23 décembre 1908 à Lady Welby qui correspond à un moment fort avancé de ses réflexions, six ans avant sa mort, il écrit : « Je définis un signe comme étant quelque chose qui est si déterminé par quelque chose d'autre, appelé son objet, et qui par conséquent détermine un effet sur une personne, lequel effet j'appelle son interprétant, que ce dernier est par là même médiatement déterminé par le premier » (*Ibidem*, p. 51). Même si Peirce n'emploie pas indifféremment « signe » et « representamen » comme le remarque si justement G. Delédalle (p. 216) bien que la définition de 1895 le laisse entendre le *representamen* est plutôt la relation comme support du processus alors que le signe est la valeur signifiante de cette relation. « Un representamen, dira-t-il, est le sujet d'une relation triadique avec un second appelé son objet, pour un troisième appelé son interprétant, cette relation triadique étant telle que le representamen détermine son interprétant à entretenir la même relation triadique avec le même objet pour quelque interprétant » (1.541).
- ⁵⁰ Voir Pierre Thibaud, *La logique de Charles S. Peirce. De l'algèbre aux graphes*, Éd. de l'Université de Provence, 1975.

- ⁵¹ Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, vol. II, Paris, Gallimard, N.R.F., 1974, p. 44. « En ce qui concerne la langue, Peirce ne formule rien de précis ni de spécifique. Pour lui la langue est partout et nulle part. Il ne s'est jamais intéressé au fonctionnement de la langue, si même il y a prêté attention ».
- ⁵² Dans *Études philosophiques*, avril-juin 1964.
- ⁵³ Pierre Thibaud, « La notion peircéenne d'interprétant », *op. cit.*, p. 29.
- ⁵⁴ Eliseo Veron, « La semiosis et son monde », *Langages*, n° 58, juin 1980, p. 68.
- ⁵⁵ Le rapport Parent sur « l'enseignement dans la province de Québec », en 1969, souhaitait que l'on enseignât ainsi la littérature canadienne-française : « L'enseignement de cette littérature pourrait s'orienter en partie vers une étude des aspects sociologiques que comportent les œuvres littéraires et se rattacher, de cette façon, à une sorte d'anthropologie culturelle ou de psychologie nationale ». *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, Gouvernement du Québec, Tome III, p. 41.
- ⁵⁶ David Savan, dans *Langages*, *op. cit.*, p. 17.
- ⁵⁷ J. Dubois, « Analyse de l'institution littéraire : quelques points de repère », *Pratiques*, n° 32, déc. 1981, p. 126.